



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taxe professionnelle

Question écrite n° 63146

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales de lui donner des indications sur les modifications envisagées de l'assiette de la taxe professionnelle ; il souhaite connaître la part qui sera assise sur la valeur ajoutée, ainsi que les critères retenus pour déterminer la part de la taxe professionnelle qui reviendra à chaque collectivité lorsque les entreprises ont des établissements multiples.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63146

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2005, page 3991